

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 30 novembre 2020 portant ouverture au titre de l'année 2021 d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris et de Télécom Paris

NOR : ECOG2030151A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 30 novembre 2020, est autorisée l'ouverture d'un concours au titre de l'année 2021 pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris et de Télécom Paris accomplissant la dernière année de scolarité.

Les dossiers de candidatures peuvent être obtenus en s'adressant au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : cge.concours@finances.gouv.fr).

Les candidatures devront parvenir le 6 mai 2021, les dossiers de sélection le 3 juin 2021, au plus tard à 12 heures (heure de Paris), par voie électronique à l'adresse cge.concours@finances.gouv.fr, ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse susmentionnée.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : cge.concours@finances.gouv.fr).